

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JANVIER 2010

PRESENTS :

MM	FRANCK	Bernard	Maire
	GUILLEMAIN	Pierre	Adjoint
	BRINGARD	Roger	Adjoint
Mme	DREYER	Véronique	conseillère
MM.	ERNY	Michel	conseiller
	LERCH	Christophe	conseiller
	BRETA	Christian	conseiller
Mmes	ROTHRA	Marie-Jeanne	conseillère
	BRECHBIEHL	Christiane	conseillère

Absents excusés : MM. JAEGY Sébastien (procuration à Mme Dreyer) - COMPERE Jean-François

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de la dernière réunion
2. Plan climat / délibération du conseil municipal
3. Proposition de l'ONF pour les exploitations des coupes et des travaux en forêt pour 2010
4. Renouvellement de la convention ATESAT
5. Modification d'affectation sur le budget 2009
6. Divers

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 6 NOVEMBRE 2009

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 6 novembre 2009.

2. PLAN CLIMAT / DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le syndicat mixte du pays Thur Doller a mis en place une commission « plan climat ». L'objectif de cette démarche est de se donner les moyens pour appliquer les lois « grenelle de l'environnement ».

Considérant que les enjeux énergétiques et climatiques constituent une priorité, le Conseil Municipal de MITZACH **soutient la démarche de Plan Climat** du Pays Thur Doller, et **s'engage à** :

- **désigner un référent «Energie – Climat» au sein du Conseil**, chargé d'intégrer les enjeux environnementaux dans l'ensemble des projets et actions de la commune. Est proposé à cette fonction M. Roger BRINGARD.
- **contribuer à sensibiliser la population**, notamment en s'appuyant sur les opérations de sensibilisation portées par le Syndicat Mixte du Pays Thur Doller.
- **anticiper l'application des lois « Grenelles de l'Environnement »**, en :
 - imposant, dès 2010, la norme « Bâtiment Basse Consommation » pour toute construction publique neuve - soit un seuil maximum de consommation d'énergie primaire de 50 kWh/m²/an. Cette norme thermique sera imposée aux collectivités dès fin 2010.

- incitant la population, dès 2010, à respecter cette norme « Bâtiment Basse Consommation » pour toute construction neuve. Cette norme thermique sera imposée aux particuliers dès fin 2012.
- **Envisager la possibilité, lors de travaux de rénovation** de bâtiments publics (accessibilité, équipements...), de :
 - intégrer une option « Bâtiment Basse Consommation » dans l'étude technique préalable
 - améliorer l'isolation et la performance énergétique du bâtiment
 - examiner des solutions d'énergies renouvelables : solaire thermique, chaudière-bois...
- **mettre en œuvre des actions** d'amélioration de l'efficacité énergétique et de réduction des gaz à effet de serre, **spécifiques à la commune**. Les actions menées seront les suivantes :
 - Dans les bâtiments publics les systèmes de chauffage actuel (chaudière au fuel) seront remplacés par des solutions d'énergie renouvelable lorsque les installations en place devront être changées.
 - Isolation des bâtiments publics par la mise en place de nouvelles fenêtres.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ▶ **Valide la démarche de « Plan Climat »** proposée par le Syndicat Mixte du Pays Thur Doller, et souhaite contribuer à sa mise en œuvre
- ▶ **Désigne M. Roger BRINGARD** comme référent «Energie – Climat» de la commune
- ▶ **Valide les engagements** énoncés ci-dessus.

3. PROPOSITION DE L'ONF POUR LES EXPLOITATIONS DES COUPES ET DES TRAVAUX EN FORET POUR 2010

Monsieur le Maire présente l'état prévisionnel, proposé par l'ONF, comprenant les travaux d'exploitation (coupes) et patrimoniaux (maintenance, sylviculture et infrastructure) de notre forêt.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide et accepte les propositions de l'ONF selon les états ci-joints.

4. RENOUELEMENT DE LA CONVENTION ATESAT

Dans le cadre de l'ATESAT (assistance technique fournie par l'état pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire) la commune de Mitzach était signataire d'une convention avec la DDE du Haut-Rhin.

Afin de bénéficier de cette mission d'assistance technique, cette convention doit être renouvelée à partir du 1^{er} janvier 2010.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide et accepte la présente convention ci-jointe.

5. MODIFICATION D'AFFECTION SUR LE BUDGET 2009

Afin de pouvoir honorer les dernières factures de l'exercice 2009, des modifications d'affectation de budget sont nécessaires.

M. le Maire présente 3 modifications selon les états ci-joints.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte ces décisions modificatives.

6. DIVERS

Politique d'aide à la restauration du patrimoine bâti traditionnel : Monsieur le Maire explique et commente la nouvelle politique d'aide à la restauration du patrimoine bâti traditionnel. Cette aide sera assurée conjointement par le conseil général, la communauté de communes de Saint-Amarin et la commune de Mitzach. Les différentes opérations de restauration et les accompagnements financiers sont présentés ci-après (voir détail joint en annexe) :

- Ravalement de façade,
- Fenêtres et volets,
- Lauwa et appentis,
- Verrière,
- Bardage bois traditionnel,
- Marquise,
- Porte d'entrée traditionnelle,
- Porte de grange en bois,
- Pavés tête de chat.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte et valide cette politique d'aide à la restauration du patrimoine bâti traditionnel.

Association Vollgaz team : cette association qui a son siège à Mitzach, a renouvelé son comité. M. le Maire a eu un entretien avec le nouveau Président Gattobigio Nicolas, la secrétaire Mlle Gasser Georgette, le vice-président M. Itis Guy. Il s'avère que parmi les membres de cette association, il n'y a plus aucun citoyen de Mitzach.

Lors de cet entretien, il a été décidé que cette association gardera son siège à Mitzach : elle bénéficiera de la petite salle de la salle des fêtes pour pouvoir se réunir en comité ou en assemblée générale. Par contre, vu les activités de cette association, elle ne pourra pas bénéficier des subventions que la commune verse aux associations locales.

Le vollgaz team organisera un loto dans la salle des fêtes de Mitzach le 6 février 2010. Un coût de 100 € pour la location de la salle sera demandé à cette association.

Conduite en période hivernale : condition et coût de salage de nos routes : nous connaissons depuis 2 ans des hivers rigoureux. Les périodes d'enneigement et de verglas sont fréquentes. La commune, par le biais de l'entreprise Holveck, assure un bon déneigement et un salage efficace.

Les sels de déneigement autrefois disponibles aux mines de potasse d'Alsace, sont maintenant exploités dans les mines de sel près de Nancy. Le coût actuel (achat + transport) est devenu prohibitif. Nous devons au mieux contrôler cette ligne de budget.

Un appel est lancé à tous les automobilistes pour une sensibilisation à la conduite en période hivernale. Un rappel est fait par adapter les vitesses aux conditions de circulation. Des équipements spéciaux (pneus neige) sont fortement recommandés.

Révision du contrat de travail de l'aide maternelle : par la généralisation de la semaine de 4 jours, notre aide maternelle, qui s'occupe également du nettoyage de l'école maternelle, travaille 12 jours de moins dans l'année.

Après discussion avec l'intéressée, et avis favorable du conseil municipal, son contrat de travail est révisé à 25h30 de travail hebdomadaire rémunéré en moyenne sur l'année.

Don banque alimentaire : les personnes en détresse sont de plus en plus nombreuses dans la vallée. Le conseil municipal décide de faire un don de 150 € à l'association ST Vincent de Paul, qui vient en aide à ces personnes.

Personnes retraitées : toutes les personnes âgées de plus de 60 ans seront conviées à une réunion publique pour discuter et avoir une réflexion commune pour l'organisation d'activités réservées aux retraités.

Route du Stoerenbourg : la route du Stoerenbourg est dans un très mauvais état. La réfection de cette route est prévue dès que les travaux d'assainissement (réalisés par la com. com.) seront achevés. D'ici là, un arrêté municipal sera pris pour interdire cette route à tout autre usager que les riverains, les clients et les visiteurs de l'horticulture ainsi que de l'entreprise Gattobigio.

Dates à retenir :

- 26 février : réunion CM pour les comptes administratifs 2009
- 26 mars : réunion CM pour le vote des budgets 2010
- 17 avril : journée de travail
- 5 septembre : 2^{ème} fête de la pomme
- 14 et 21 mars : élections régionales

Séance levée à 21h45.

FRANCK	Bernard	Maire	
GUILLEMAIN	Pierre	Adjoint au Maire	
BRINGARD	Roger	Adjoint au Maire	
DREYER	Véronique	Conseillère Municipale	
JAEGY	Sébastien	Conseiller Municipal	Absent excusé. Proc. à Mme Dreyer
ERNY	Michel	Conseiller Municipal	
LERCH	Christophe	Conseiller Municipal	
BRETA	Christian	Conseiller Municipal	
COMPERE	Jean-François	Conseiller Municipal	Absent excusé
ROTHRA	Marie-Jeanne	Conseillère Municipale	
BRECHBIEHL	Christiane	Conseillère Municipale	